



## FLASH INFO 2024 - N°1

### Bilan actions 2023 et Prestations ministérielles et interministérielles

#### 1/ Bilan actions 2023 : Crédits Actions Locales 41 302 €

Vous trouverez, ci-dessous, le bilan des actions décidées par le Conseil départemental d'action sociale pour l'année 2023 :

- Consultations juridiques : convention non reconduite
- Galette retraités 2023 =) 881 €
- Consultations psychologiques : 45 consultations =) 2 475 €
- Coupons sport enfants : 117 coupons distribués =) 2 606 €
- Coupons sport adultes : 45 coupons distribués =) 900 €
- Sortie actifs/familles au Futuroscope le 30 septembre 2023 : 80 participants =) 3 374 €.
- Arbre de Noël : 641 enfants de 0 à 17 ans bénéficiaires du dispositif =) 27 155 € (spectacle, salle, goûters, jouets, abonnements, cartes cadeaux)  
=) *Synthèse du questionnaire d'évaluation de Noël disponible [ICI](#)*
- Opération lecture CP : 27 enfants =) 280 €
- Sortie retraités à St Nazaire le mardi 13 juin 2023 : 50 participants =) 2 221 €
- Amitié Finances : ballotins de chocolats distribués aux agents actifs ou retraités en congé longue maladie ou en grande difficulté =) 362 €
- Réservation salle et achats pour la galette retraités 2024 : 1 048 €

#### 2/ Focus sur les aides à la parentalité

##### - interministérielles

- Places en crèche par la SRIAS : dans le cadre de l'action sociale interministérielle, des berceaux sont réservés pour les agents de l'État dans les 5 départements de la région. Vous pouvez consulter la liste des crèches ainsi que la procédure de réservation en cliquant sur CRECHES et RESERVATION

- Chèques Emploi Service Universels interministériels « garde d'enfant 0/6 ans : Lien pour effectuer votre demande de CESU : CESU 0-6 ans

- SISE : Subvention interministérielle pour séjours d'enfants = aide financière non remboursable versée aux agents pour le financement de dépenses d'hébergement dans des structures de loisirs ou de vacances, sous conditions de ressources et hors séjours EPAF. Pour toute information, consulter le site de la délégation sur le portail de l'action sociale (onglet Famille-enfance) : ICI

##### - ministérielles

- **Nouveauté depuis sept 2023** : Le Chèque Famille Finances, (sous condition de ressources) prend le relais du « CESU 6/12 ans » **jusqu'aux 14 ans révolus** de l'enfant (17 ans pour les familles monoparentales ou les enfants en situation de handicap). Lien pour effectuer votre demande de Chèque Famille : Chèque Famille 6-14 ans

- **Nouveauté depuis sept 2023** : Le Chèque sport Finances, vous apportera une aide à la pratique sportive de **vos enfants de 12 à 17 ans révolus** (sous condition de ressources). Lien pour effectuer votre demande de chèque sport : Chèque sport 12-17 ans

Ces actions s'adressent aux agents actifs du Ministère de l'Économie et des Finances et à leurs enfants.

- **le Guide ministériel de la Parentalité** : retrouvez toutes les prestations et dispositifs pour concilier vie de parent et d'agent au Ministère. Vous pourrez le consulter sur le Portail de l'action sociale des Finances en cliquant [ICI](#).

- **Colonies de vacances avec EPAF** : Les inscriptions pour les colonies de printemps 2024 sont closes depuis le 9 janvier dernier. **Pour les colonies d'été 2024, ouverture des inscriptions en ligne le 15 février à 9H00. Les séjours seront consultables sur le site très prochainement.** Pour plus de détails vous pouvez visiter le site en cliquant sur : [EPAF](#)

**Rappels** : les **modalités d'inscription aux colonies de vacances ont changé depuis le 16 août 2023**. Dès l'ouverture des inscriptions, il faut se connecter et choisir la colonie de votre enfant. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée et les disponibilités sont affichées en temps réel. Enfin, à l'issue des colonies, n'oubliez pas de demander la **prime forfaitaire de transport**. Vous trouverez toutes les informations sur ce dispositif sur le site d'Epaf enfants – rubrique Transport ou en cliquant [ici](#).

- **L'ALPAF** (Association pour le Logement des Personnels des Administrations des Finances) propose aux agents des Finances, sous conditions de ressources, des prêts ou aide au logement ainsi qu'un **prêt sans intérêt pour le logement d'un enfant étudiant** ou une **aide pour le logement d'un enfant étudiant**. Les conditions d'obtention de ce prêt et de cette aide sont disponibles sur Alizé en cliquant [ICI](#) et [ICI](#)

**L'aide à la première installation** est destinée à financer une partie des frais liés à la location d'un nouveau logement, à l'entrée dans les ministères économiques et financiers (et dans certains cas en cours de carrière).

### **3/ Aides aux aidants :**

**Un guide ministériel du proche aidant** est destiné à aider l'agent à concilier vie professionnelle et personnelle (informations et conseils sur les droits et démarches à effectuer)

### **4/ Service social - deux dispositifs à votre disposition**

- **Conseil en économie sociale et familiale** : Les agents ont la possibilité de rencontrer une conseillère en économie sociale et familiale pour tous leurs projets (crédits, achats mobiliers et immobiliers) et leurs difficultés budgétaires (rachat de crédits, endettement, problèmes bancaires...). La demande de rendez-vous se fera auprès de Régine Perrigot, assistante sociale. Cliquez [ICI](#) pour en savoir plus.

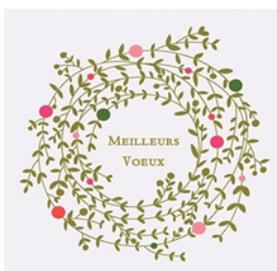
- **Partenariat Finances - France Victimes** : Tout agent, victime d'**une infraction pénale** dans sa vie privée ou dans sa vie professionnelle, a maintenant la possibilité d'être accompagné gratuitement par **l'association France Victimes** dans le cadre d'un partenariat avec notre Ministère pour être renseigné sur ses droits (comment déposer une plainte, se constituer partie civile, faire constater les dommages...) et pour bénéficier d'un accompagnement psychologique spécialisé.

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, vous devez contacter l'assistante sociale, Régine Perrigot. Cliquez [ICI](#) pour en savoir plus.

### **5/ Communication :**

Nous vous rappelons que vous pouvez trouver toutes les informations des prestations citées ci-dessus sur **Le Portail de l'Action Sociale** des Ministères Économiques et Financiers (consultable **de votre domicile**) en cliquant [ICI](#)

Toute l'équipe de la délégation de l'action sociale de Maine-et-Loire vous adresse une nouvelle fois ses meilleurs vœux 2024 !



Délégation départementale de l'action sociale  
cité administrative  
Bâtiment C – Porte 6  
49047 ANGERS CEDEX  
Tél. 02 41 74 52 71/73  
Messagerie:  
[actionsociale.49@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.49@finances.gouv.fr)

Ces actions s'adressent aux agents actifs du Ministère de l'Économie et des Finances et à leurs enfants.